

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 8 SEPTEMBRE 2022**

Nombre en exercice : 31  
 Nombre de présents : 23  
 Nombre de votants : 29

Convocation du 30.08.2022  
 Affichage du 30.08.2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit septembre, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Longny-au-Perche suite à la convocation du 30.08.2022, affichée le 30 août 2022.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, M Du LAC Jean-Vincent, Mme ENCELIN Elyane, Mme EDOU Bernadette, Mme FEUGUEUR Stéphanie, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excuses : Mme BERGER Frédérique (donne pouvoir à M NAEL Jean-Marc), M BOUTTIER Jean-Jacques (donne pouvoir à Mme FEUGUEUR Stéphanie), M DESCHAMPS Michel, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie (donne pouvoir à M GUYOT Philippe), M DUGUET Christian (donne pouvoir à Mme POUILLAIN Francine), M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M MICHEL-FLANDIN Patrice), Mme LEROY Céline (donne pouvoir à M Du LAC Jean-Vincent), Mme SAUVANEIX Alexandra.

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, Mme HIBOU Christelle, Mme OREARD Patricia, M. BRAMOULLE Bernard, Mme FOUCHET Virginie (départ à 20h), M GAUTHIER Emmanuel (départ à 20h).

Monsieur Pascal HOULLE est désigné secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022.09.145**

**LIGNE DE CREDIT – TRESORERIE BP OT MUSEALES – CHOIX PRETEUR**

Monsieur le Président présente les offres de ligne de trésorerie reçues à ce jour :

Caractéristiques de la LT	CREDIT AGRICOLE	CREDIT MUTUEL	CAISSE d'EPARGNE	LA BANQUE POSTALE
<b>DUREE</b>	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<b>TAUX</b>	Euribor 3 mois moyenné m-1 flooré à 0% + 1.100 %		€STER (flooré à 0) + marge de 0.40 %	€STER (flooré à 0) + marge de 0.88%
<b>Frais de dossier</b>	250 €		NEANT	
<b>Frais de mise en place de l'ouverture de crédit</b>	1 000 €			
<b>Commission d'engagement</b>			500 €	750 €
<b>Commission mouvement</b>			Exonération	
<b>Commission de non-utilisation</b>	Exonération		Exonération	-0.05% du montant non utilisé

Envoyé en préfecture le 12/09/2022

Reçu en préfecture le 12/09/2022

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 061-200068856-20220908-2022\_09\_145-DE

Compte tenu de l'offre de la Caisse d'Epargne, Monsieur le Président propose de retenir cette proposition et sollicite les membres du Conseil.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- D'approuver l'offre de de la Caisse d'Epargne, telle que présentée dans le tableau ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre toutes actions nécessaires à la réalisation de cette opération et signer tous documents y afférents.

*Pour extrait certifié conforme*

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le  
Et publication du*

**Le Président,  
Emmanuel LE SECQ**

